

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

22 Juin 2021

Présents : Nicole BUGUET, Nicolas CALLAND, Jérémie CATTEAU, Marie-Claude DURAFOUR, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Bertrand MOUGIN, Gérard MOUILLARD, Denis RIDEZ, Christine ROME

Absents excusés : Sébastien ARNOULD (pouvoir à Jérémie CATTEAU), Nicole BOUILLET (pouvoir à Gérard MOUILLARD), Sylvain POLTURAT

Absents : Anne-Marie PELLERIN

1 – Commission d'Appel d'offres groupement de commandes

La Commune de Voiteur et le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Seille ont constitué un groupement de commandes dans le cadre du marché de travaux pour la reprise du réseau d'assainissement Grande Rue et aux abords de l'église, s'accompagnant conjointement d'un renouvellement des conduites d'eau potable dont la compétence appartient au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Seille,

Le Conseil municipal doit désigner les membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes. Sont élus, par 11 voix pour et une abstention, Gérard MOUILLARD, membre titulaire, et par 11 voix pour et une abstention, Christine ROME, membre suppléant.

2 – Convention pour le marché

Le Conseil municipal décide de proposer à l'association « Le marché de Voiteur » la signature d'une nouvelle convention afin de formaliser les conditions d'accueil du marché Place de la Mairie pour remplacer la convention en date du 25 juillet 2020. La nouvelle convention permet de faciliter la collecte des droits de place.

Des marchés nocturnes seront organisés les jeudis soirs de 18 h à 21 h pendant la période estivale, à compter du 8 juillet.

3 - Tarif vente de terre

Le Conseil municipal décide de proposer à la vente de la terre végétale au tarif de 15 € le m³.

4 – Tour du Jura

La course cycliste traverse Voiteur le samedi 4 septembre et passe notamment par la rue du Chalet et la rue Grégoire. Les organisateurs prennent toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité.

5 – Plantations devant la zone artisanale

Le Conseil municipal a pour projet de planter des arbres entre la route de Lons et la zone artisanale. Jérémie CATTEAU se renseigne auprès de la Région pour connaître les subventions allouées pour les plantations.

